

MONTPELLIER

n°47 - JUIN 1982

votre ville

Journal d'information municipale

L'emploi :

Une priorité absolue



SOMMAIRE

- 8 mai, un glorieux anniversaire rendu aux Français..... p.2
- **Sécurité : le billet du maire..... p.3**
- EMPLOI : une politique volontariste de la municipalité..... p.4 à 7
- Pompes funèbres : histoire d'une régie. p.8
- Montpellier change : les inaugurations. p.9
- Chantiers..... p.10 à 13
- Justice : une autre prison..... p.14
- G. Frêche conduit une délégation parlementaire en Israël..... p.15
- Ce qui se passe dans la ville..... p.16 et 17
- La parole aux associations..... p.18
- Amis des animaux, rejoignez la S.P.A. p.19
- Spectacles et II^e festival international de danse..... p.20 à 24

« François Mitterrand Président de la République, Pierre Mauroy, Premier Ministre Jean Lorrain, Ministre des Anciens Combattants, ont rendu aux Anciens Combattants et aux Français le 8 Mai, jour férié qu'ils attendaient ».

Nul n'ignore l'importance que revêt pour la France et le monde la fête de la célébration du 8 Mai. Le 8 Mai ce n'est pas la victoire d'un peuple sur un autre, le 8 Mai c'est la victoire de la liberté, de la dignité des peuples, de la France et de ses alliés sur l'une des plus abominables barbaries : le nazisme, qui soit jamais apparue dans l'histoire du monde. Il est d'autant plus regrettable que les précédents gouvernements aient cru devoir supprimer la célébration comme jour férié de la Victoire du 8 Mai.

Les Anciens Combattants, unanimes, groupés autour de l'Union Fédérale des Anciens Combattants (U.F.A.C.) demandaient le rétablissement du 8 Mai comme jour férié. Ce 8 Mai 1982, marquant le rétablissement de la célébration de la fête avait un caractère particulier. Les cérémonies au Monument aux Morts, la prise d'armes au Peyrou ont été suivies



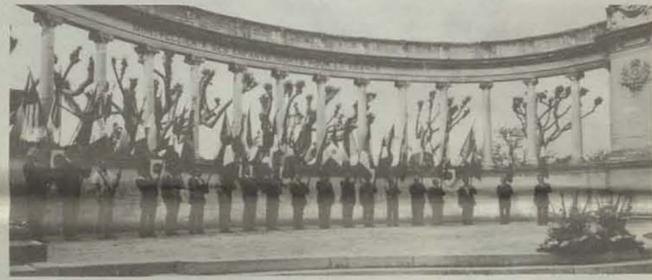
Dépôt des gerbes aux Anciens Combattants et aux Morts de la Guerre 1939-1945.



Le Député-Maire s'adresse, au domaine de Grammont, aux Anciens Combattants en présence du Général PLANCHON, Commandant la Division du Préfet VINCENT, de M. BOUYERON représentant le Conseil Général et de M. Charles CLAUDE, délégué du Conseil Municipal aux Anciens Combattants.

par une foule recueillie. Après les cérémonies, les anciens combattants se sont retrouvés par centaines au Domaine Municipal de Grammont pour une réunion amicale à l'invitation du Conseil Municipal. Dans les années à venir, l'action pour apprendre à la jeunesse ce que fut la lutte de la liberté contre le nazisme ne doit pas cesser, au contraire, la résurgence de groupuscules fascistes doit inciter les femmes et hommes épris de liberté, de paix et de dignité à continuer à commémorer le 8 Mai comme une fête toujours présente.

Saluons aussi la mémoire des millions de victimes de l'holocauste, les combattants de la résistance française intérieure, ceux des Forces Françaises de Londres, d'Afrique du Nord, tous ceux qui ont permis avec le Général de Gaulle, les F.F.I., l'armée d'Italie, que la France soit représentée lors de la Victoire.



Les drapeaux des anciens combattants.



Prise d'armes au Peyrou, défilé des troupes.

Le billet du Maire

POUR UNE VILLE CALME ET SÛRE

Les problèmes de sécurité constituent l'une des priorités, depuis plusieurs années, du Maire et du Conseil Municipal de Montpellier.

Si les problèmes de drogue et de prostitution n'ont pas connu d'aggravement sensible depuis près de cinq ans, il faut noter une recrudescence de vols à la tire, de petits délits, de cambriolages ou de vols de véhicules à deux ou quatre roues. Il est indispensable de veiller à freiner cette extension et même à la réduire. L'insuffisance des effectifs de police explique, en partie, cette progression. Notons qu'il y avait à Montpellier, il y a vingt cinq ans environ, 250 gardiens de la paix en tenue, aujourd'hui il y a le même nombre de gardiens pour une population triple, soit relativement trois fois moins de policiers. On ne peut que regretter que les gouvernements successifs n'aient pas recruté de policiers. Ainsi le budget de l'Etat n'avait pas vu un seul recrutement de policiers depuis plusieurs années. Ce n'est qu'au budget 1982 qu'il a été décidé de recruter 5.600 policiers pour la France entière. Il faut y ajouter 2.000 gendarmes supplémentaires, au titre du service militaire.

En attendant que ces effectifs soient recrutés et formés, il est nécessaire de veiller à la sécurité de la Ville. Des réunions régulières se tenaient entre la ville et le Commissariat Central, elles vont désormais être renforcées en y ajoutant la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale et le Procureur de la République. Le Maire de Montpellier a réclamé de nouveaux effectifs de police ainsi qu'une deuxième compagnie de C.R.S. s'ajoutant à la Compagnie existante. Déjà, 17 nouveaux policiers arriveront à Montpellier dans le courant de l'année.

Une importante réunion s'est tenue à l'Hôtel Matignon, le Vendredi 28 mai à 9h30 sous la présidence de Pierre MAUROY, Premier Ministre, en présence de Mme QUESTIAUX et de MM. BADINTER et DEFERRE Ministres. Une commission permanente sur la sécurité dans les grandes villes, à laquelle j'appartiens a été décidée. Elle doit proposer des mesures concrètes, avant l'été, pour renforcer la sécurité des citoyens. Au cours de mon intervention à la réunion, j'ai insisté sur l'augmentation des effectifs de police, particulièrement pendant les mois d'été, la nécessité d'adapter la législation aux graves excès du phénomène de squattérisme, afin de s'y opposer par tous les moyens légaux.



Bien entendu, l'essentiel de cette politique de sécurité doit être fait de prévention. Elle passe par les terrains de sports, les clubs sportifs, les développements des activités pour les jeunes (musique rock et jazz, motos, etc...), et la mise en place d'activités socio-éducatives dans les quartiers. De ce point de vue, la Ville de Montpellier a mené une action en profondeur depuis 1977 qui a largement porté ses fruits puisque des centaines de jeunes autrefois désœuvrés participent aux centres aérés et aux activités des Maisons pour Tous. Ces maisons, Jean Moulin au Centre Ville, Albert Camus à Tastavin-Lemasson, Joseph Ricome au Plan Cabanne, Albertine Sarrazin à la Guirlande-Gély, Léo Lagrange à la Paillade-Sud et l'Escoutaire à Saint Martin - Pré d'Arènes, auxquelles viendra bientôt s'ajouter la Maison Georges Brassens aux Tritons-Paillade Nord, sont un des meilleurs moyens de faire pour les jeunes une

politique positive quant à une saine occupation des loisirs. Des efforts du même ordre ont été faits sur le plan sportif. Il seront encore amplifiés cette année par des opérations « sports pour tous », le développement des installations sportives et la mise en place dans un quartier exempt d'habitation d'une salle de concert de rock.

La lutte contre la délinquance des jeunes passe aussi par l'aide à leur apporter pour la découverte d'un premier emploi. A cet égard, on trouvera dans le présent numéro un dossier sur l'expérience menée conjointement par l'Etat, l'A.N.P.E., la Ville de Montpellier, pour accueillir, dès le 15 juin, tous les jeunes de 16 à 18 ans afin de leur permettre d'avoir des revenus fixes, une formation et un emploi.

Voilà brièvement résumés les problèmes de la sécurité dans les villes. Il faut bien savoir en distinguer les aspects sur le plan de la délinquance des jeunes, les solutions qui précèdent sont les plus importantes. Il faut aussi veiller à ne pas mélanger les jeunes condamnés avec des criminels endurcis pour éviter la récidive. Ceci sera possible grâce à la reconstruction de la prison à Montpellier dans les années à venir, reconstruction qui aurait déjà du être faite il y a plus de dix ans. Malgré tout, la prévention laissera résiduellement son lot d'atteintes à la sécurité et à l'ordre public. De ce point de vue la responsabilité du Préfet, du Maire, du Conseil Municipal, de la police et de la justice est d'œuvrer ensemble pour veiller à empêcher les activités frauduleuses sans excès mais sans laxisme. Il faut assurer la sécurité des citoyens, le problème est donc posé, dans la phase transitoire, en attendant l'arrivée de nombreux nouveaux effectifs de police, de la création ou non d'une police municipale. Elle a des inconvénients : sa cherté et le fait d'être en contradiction avec le devenir de la police qui est d'être nationale. Elle a aussi des avantages qui seront le renforcement de la surveillance et de la sécurité des villes. La question est donc posée aux élus mais aussi aux citoyens de Montpellier, sur l'opportunité de cette création. Peut-être est-il possible de mieux utiliser tous les effectifs de police à des tâches de surveillance en les dégageant des tâches administratives. Toutes ces solutions vont être envisagées et résolues rapidement. Il importait de regarder ces problèmes avec lucidité. La même lucidité commande cependant à nos concitoyens en vue des statistiques nationales de considérer que, comparée à d'autres villes aussi bien en France que sur la façade méditerranéenne, Montpellier reste une cité relativement calme et sûre.

Georges FRECHE

**MAROQUINERIE
FRADET-LAFARGE**



6, Grand 'Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

**CLINIQUE
CLEMENTVILLE**

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54



Bureau d'études
J. GUTKNECHT

- Structure acier-béton
- Plomberie-ventilation
- Chauffage - isolation thermique
- Economie d'énergie
- Sécurité incendie

3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.22.44

SOLEG

Société Languedocienne
d'Entreprise générale

Entreprise de bâtiment
et travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier

Tél. : (67)64.49.24

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

**Bâtiments
et
Travaux publics**

MERIDIONALE

La Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc — B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX

BULLETIN
D'INFORMATION
MUNICIPAL

Directeur de la Publication :
Georges Frêche

Promotion :
Mairie de Montpellier
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-
Élysées 75008 Paris
Tél. : 225.10.10

Code 45

**ENTREPRISE
GENERALE
DE PEINTURE**

GUY HERVE

Bureau : 19, rue Henri-René
34000 MONTPELLIER
Tél. : 64.44.14

Une politique volontariste en

Intensifier la prospection industrielle

La ville de Montpellier n'a ni l'ambition, ni les moyens de résoudre à son seul niveau la crise économique. Tout autant elle n'entend pas se désintéresser des problèmes graves de l'emploi. Aussi, par l'intermédiaire de son Bureau de Développement Economique, créée dès 1978, la Ville et le District Urbain de Montpellier ont défini une politique volontariste en matière de prospection industrielle : notre région possédant des atouts indéniables, il nous est apparu nécessaire de renverser le schéma de sous industrialisation qui avait prévalu jusqu'alors.

Depuis 1978, de nombreuses implantations ou décentralisations d'Établissements générateurs d'emploi ont pu être ainsi négociés par l'intermédiaire de la Ville et du District Urbain : CNEEMA-ENGREF (100 emplois), Laboratoire National de la Santé (240 emplois), UGAP (70 emplois pour le Service Informatique), Hôpital Lapeyronie qui créera de nombreux emplois lors de son ouverture au 1^{er} semestre 1983.

Pour cette année, nous pouvons annoncer officiellement plusieurs nouvelles créations d'emplois qui s'ajouteront à celles réalisées par ailleurs (Ville de Montpellier du fait de la signature du Contrat de Solidarité, S.M.T.H., C.H.R. etc...), la Société GRI (120 emplois) et surtout la Société INTERTECHNIQUE (500 emplois) etc...

Par ailleurs, tout en conduisant une action rigoureuse dans le domaine de la promotion et de la prospection industrielle, la Ville de Montpellier entend assumer la maîtrise de sa croissance tout en préservant une certaine qualité de la vie.

Ville de Montpellier
District de Montpellier



matière de créations d'emplois

Bâtir l'avenir de notre ville : Un bureau de développement économique sur Montpellier.

Face à la détérioration de la situation économique en 1977, la Ville et le District Urbain de Montpellier, décident de créer une structure économique : Le Bureau de Développement économique : Il peut assumer dès aujourd'hui diverses fonctions.

- Documentation et études.
- Promotion de la ville et du district urbain.
- Coordination avec l'ensemble des agents économiques de la région.
- Prospection industrielle (informatique, pharmacie industrielle, agronomie, énergies nouvelles...)
- Maîtrise du foncier et aménagement de zones de priorité
- Assistance aux entreprises.

En poursuivant une action rigoureuse et volontariste dans le domaine économique, les élus de la ville et du district (13 communes) axent leurs efforts sur le service de l'homme, cherchant à lui assurer l'emploi dans un cadre de vie épanouissant.

En 4 ans, le bureau, créé sous la responsabilité

Mise en place de structures adaptées



Josette CLAVERIE, une interlocutrice permanente au Bureau de Développement Economique.

de Claude Cournenc, a contribué directement ou indirectement à la création de plusieurs milliers d'emplois sur la ville et l'ensemble des communes du district.

Bureau de Développement économique : Mme Josette CLAVERIE - District Urbain de l'agglomération de Montpellier - Rue de la Spirale - Le Polygone - 34064 Montpellier.

LE COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI

C'est dans le cadre de la Mission Nationale de lutte pour l'emploi que s'intègre le Comité Local pour l'Emploi : Ce Comité est constitué d'élus politiques et consulaires, de partenaires sociaux, de responsables économiques et de fonctionnaires. Fortifié de deux commissions spécialisées, ce Comité s'occupe plus particulièrement des contrats de solidarité et des entreprises en difficulté. Les deux rôles essentiels du Comité Local pour l'Emploi sont de :

- 1) - Créer un mouvement d'embauche supplémentaire par rapport à celui qui résulterait du comportement spontané des entreprises. C'est l'objectif des Contrats de Solidarité. A ce jour, à Montpellier, 24 entreprises ont conclu des Contrats de Solidarité avec l'Etat et cette mesure concerne 117 salariés.
- 2) - Etre à l'écoute des entreprises et des salariés et intervenir tant au niveau économique que social. C'est le rôle primordial des membres du Comité Local.

Ces commissions doivent permettre au Comité de mener une action efficace s'inscrivant dans le cadre de la politique menée par le Gouvernement en matière de sauvegarde, de création et de promotion de l'emploi.

RENSEIGNEMENTS :
COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI - District Urbain de l'Agglomération de MONTPELLIER - Rue de la Spirale - Le Polygone - 34064 MONTPELLIER

CONTRAT DE SOLIDARITE

La bataille contre le chômage sera plus que jamais, dans les semaines et les mois qui viennent notre grande priorité.

Le succès du plan gouvernemental dépend pour une large part des relais qu'il trouve sur le terrain pour le mettre en œuvre et de la mobilisation de tous.

Pour cela les élus Municipaux de la Ville de Montpellier entendent jouer un rôle essentiel.

Les contrats de solidarité constituent un des éléments originaux de la nouvelle politique menée dans ce domaine.

Aussi la Ville de Montpellier a-t-elle décidé, et ce dès le 14 Décembre de signer avec l'Etat un contrat de ce type.

Son objectif est de créer un mouvement d'embauche résultant notamment de la réduction du temps de travail et de l'extension du service public.

Le Contrat de Solidarité signé par la Ville de Montpellier, deuxième du genre signé en France dès le mois de Décembre, après une large concertation de l'ensemble des organisations syndicales représentatives du personnel Municipal de la Ville de Montpellier.

Ce contrat prévoit notamment :

- La réduction de la durée hebdomadaire du travail :
 - 37 heures 30 à compter du 1^{er} septembre 1982.
 - 36 heures à compter du 1^{er} septembre 1983.
 - 35 heures à compter du 31 décembre 1983.
- L'amplitude d'ouverture des services : ouverture des services recevant du public le samedi matin.
- Aide aux départs anticipés à la retraite.
- Le travail à temps partiel et à mi-temps.
- La création d'emplois d'initiative locale.

En contre partie le recrutement des agents nécessaires a été décidé afin d'assurer le fonctionnement des services et d'améliorer leurs qualités : soit 120 recrutements effectués dans le respect des règles statutaires.

De la même façon, un Contrat de Solidarité vient d'être signé à la Société Montpellieraine des Transports Urbains : une vingtaine d'emplois supplémentaires pourront ainsi être créés.

Il convient par ailleurs de noter, qu'en contre partie, l'Etat s'est engagé financièrement afin d'apporter sa contribution à l'effort entrepris par la Ville de Montpellier.

La commission municipale du personnel : Le Maire, A. Vezinhet, Y. Larbiou, M. Barale, Dr. Cadilhac.

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)166.00.00

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD

CALIFORNIE — AMENAGER

L'HYPERMARCHÉ DU BATIMENT — RENOVER

— TRANSFORMER

— DECORER

Tout pour :

Votre habitation

Route de Boirargnes - LATTES
ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
sauf le dimanche

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



E.A.T.T.
ENTREPRISE
D'AMENAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29.
Terrassement
Voie
Canalisations

SPAC
S.P.A.C. 12 bis, rue Delmas
34000 Montpellier - Tél. : 92.29.46

Chauffage
Plomberie
Climatisation
Pompe à chaleur



Résoudre le problème de l'emploi demain c'est assurer aujourd'hui la formation professionnelle des jeunes

Ce dossier concerne les jeunes de 16 à 18 ans, sortis du système éducatif sans formation professionnelle ou qui sont peut-être sur le point d'en sortir. Des jeunes au chômage, lancés dans la vie dans les conditions les plus difficiles qui soient.

Plusieurs centaines de jeunes sont dans ce cas à Montpellier. Essayons de dire l'essentiel : avoir un métier, dans ce temps de chômage, cela peut apparaître presque inutile. Il nous faut refuser cette attitude de défaite :

— **ACQUERIR UN METIER**, c'est choisir d'aller dans sa vie avec les moyens de la vivre vraiment.

— **ACQUERIR UN METIER**, c'est aller dans le sens du progrès économique et social.

Avec le gouvernement issu du 10 Mai, nous engageons un effort opiniâtre pour faire reculer le chômage, créer des

emplois grâce aux contrats-solidarité et au développement de nos productions. La formation des jeunes est un atout essentiel de cet effort. En ce mois de Juin, nous nous adressons aux jeunes, à leurs familles, aux travailleurs, aux enseignants.

Tout doit être fait pour que le plus grand nombre de jeunes ait une place à l'école, notamment dans les LEP. (20000 places de plus sont prévues pour le pays. Les bourses ont été par ailleurs augmentées).

L'apprentissage dans les Entreprises, les PME, les artisans, doit conserver toute son importance.

L'Education Nationale, les conseillers d'orientation sont en mesure de donner le maximum d'informations.

Voilà ce qui est d'abord **ESSENTIEL**, comme voie de Formation.

Pendant, des jeunes de 16 à 18 ans sont déjà « à la rue », sans formation. D'autres vont

les rejoindre. Une dernière voie s'ouvre à eux **A PARTIR DE SEPTEMBRE** : Le Ministère de la Formation professionnelle va proposer des stages de formation alternée. D'une durée de 6 mois à 2 ans, ces stages se dérouleront en grande partie dans une entreprise, les stagiaires seront rémunérés au niveau d'une bourse ; le but est de donner à ces jeunes une chance sérieuse d'aller vers un métier et un emploi.

LA MUNICIPALITE apporte son appui à cette opération. Une Permanence d'accueil fonctionnera à la Mairie, au niveau zéro, à partir du 15 Juin, en face du bureau des hôtes. Un groupe de travail rassemble administrations, organismes de formation, syndicats, entreprises, élus et suit l'ensemble des problèmes soulevés.

MAIS LE SUCCES DEPEND DE VOUS TOUS :

— Des jeunes eux-mêmes, que nous appelons à prendre en main leur vie

— Des mouvements de jeunesse, de parents, des associations qui peuvent convaincre les jeunes de prendre ce chemin de leur formation professionnelle.

— Des entreprises, que nous sollicitons pour ces stages.

— Des syndicats qui peuvent aider à trouver de bons stages, et qui sont appelés à accueillir

les jeunes dans les Entreprises. Plusieurs centaines de jeunes à Montpellier sont concernés. Et c'est une réalité qui nous interpelle tous.

Jacques BONNET
Commission
Education
André VEZINHET
Commission
du personnel

ATTENTION

Les stages pour les jeunes de 16/18 ans sans emploi et sans formation ne seront connus qu'en Septembre - Octobre.

Une équipe municipale de préparation et de suite du reclassement des personnes handicapées ;

Un institut de Promotion Sociale ; participer ensemble à la vie économique.

Hier assistés, vivant le plus souvent d'allocations ou exerçant des professions dévalorisées, les handicapés revendiquent aujourd'hui toute leur place dans la vie économique ; là aussi ils visent l'intégration.

Permettre à tous les handicapés de participer à la vie économique de la cité a été, dès 1977 un choix clairement affirmé par la municipalité de MONTPELLIER.

Après avoir soutenu quelques actions ponctuelles, MONTPELLIER décide en 1981 d'aller plus loin dans ce domaine.

Dans le cadre municipal, la mise en place d'une équipe de préparation et de suite du reclassement des personnes handicapées est envisagée. Cette structure, agréée par le Ministère du Travail à la suite

d'une rencontre entre le député-maire et M. Auroux Ministre du Travail, sera chargée de prospecter dans les entreprises tous les emplois accessibles aux personnes handicapées. Elle devra aussi expliquer aux chefs d'entreprises : qui sont les handicapés, des travailleurs capables comme d'autres de tenir toute leur place dans des structures de production. Elle devra aussi faciliter les aménagements de poste qui seront nécessaires et suivre aussi le processus d'intégration.

Mais la ville soutient aussi directement ceux qui concrètement se battent pour créer des emplois pour les personnes handicapées.

C'est le cas de l'Institut de Promotion Sociale, (IPS), qui a créé une société prestataire de service, composée unique-

ment de travailleurs handicapés. Cette société qui travaille dans tous les métiers d'entretien de l'habitat, nettoyage, SOS-service, entretien d'espaces verts, vient de créer 25 emplois en quelques mois.

Une vingtaine d'embauches supplémentaires sont prévues pour septembre. Début 1983, IPS envisage la création d'une usine de retraitement des plastiques susceptible de créer 50 emplois.

Une action directe de la ville, un soutien actif à des projets concrets, par ces choix judicieux de la ville de MONTPELLIER veut permettre à des personnes handicapées, hier réduites à une situation d'assistés de prendre toute leur part dans le développement économique de notre ville.



Un secteur créateur d'emplois : 800 lits à l'Hôpital Lapeyronie en 83.

Bureau L. : Relations avec les handicapés

Mairie : (1^{er} bureau à gauche, en entrant dans la mairie).

Jeunes à la recherche d'une formation :

INFORMEZ-VOUS

- Dans les Etablissements scolaires
- Au Centre d'Information et d'Orientation, 2 rue Ecole Mage
- A L.A.N.P.E.
- Permanence d'accueil municipale Ouverture 15 Juin - MAIRIE - Niveau ZERO. (2^e bureau, à gauche, en entrant).

Concilier habitat et emploi

Equilibrer la ville en rapprochant habitat et emplois était l'un des objectifs annoncés par Georges FRECHE et l'équipe municipale lors de la campagne électorale des municipales de 1977. Dans le domaine de l'urbanisme, cette idée force retrouve son application tous les jours à travers des projets élaborés pour Montpellier.

Rapprocher l'activité de l'Habitat

1) L'URSSAF à la Paillade.

Pour l'instant, la Paillade, quartier de 25.000 habitants, ne propose pas d'emplois. La ville de Montpellier négocie l'implantation de l'URSSAF à la place d'immeubles d'habitation. Ce sont plus de 100 emplois qui viendront équilibrer ce quartier.

2) Quartiers nouveaux à l'Ouest de la ville.

Le Val de Croze. Cette opération de 1.100 logements à l'Ouest de la ville, bordée par la route de LAVARUNE et l'avenue de la ROCAMBALE comportera 15.000m² de bureaux. Trois hectares de terrain en bordure de la voie rapide sont donc destinés à l'implantation d'activités ou de bureaux.

Dès la fin 82, les premières constructions sortiront de terre.

3) E.D.F. à la Croix d'Argent.

La construction du centre de distribution d'électricité de France à Montpellier amène 400 emplois. Quatre hectares de terrain sont prévus pour implanter cette entreprise sur le quartier Croix d'Argent - TASTAVIN.

Créer des zones d'activités nouvelles

TOURNEZY : Extension de la zone des laboratoires. TOURNEZY, domaine de 15 ha, acquis par la ville de Montpellier, permettra l'installation d'entreprises artisanales moyennes sur des lots. Au total 30 entreprises en seront bénéficiaires. Tournezy est proche de la zone industrielle du Pré d'Arènes et à deux pas de l'accès autoroutier Montpellier Sud.

L'extension de la Zolad permettra de relier la zone de laboratoires actuelle à la Paillade Nord sur 35 ha. La

ville mettra en place l'équipement qui permettra le meilleur accueil possible des activités. D'autre part la ville pense à acquérir quelques hectares près de l'échangeur autoroutier de St-Jean de Védas pour créer une zone d'activités attractives.

Animer les zones d'activités existantes

Création d'un centre de vie à la Zolad.

Pour animer la Zolad, permettre aux entreprises, aux travailleurs, aux visiteurs le meilleur accueil et le meilleur service, la ville étudie le montage d'une opération regroupant hôtel, restaurant, salles de réunions, etc...

L'opération TOURNEZY permettra de réaliser un centre d'animation comparable sur la zone du Pré d'Arènes.

Ces projets et les dernières réalisations montrent cette volonté municipale de rapprocher l'habitat et emplois. Ils visent à rendre vivants et actifs les quartiers et à éviter le zonage à l'américaine dans notre ville du Languedoc.

R. DUGRAND
Maire-Adjoint
Responsable de l'urbanisme
Conseiller Général



UGAP, un chantier presque achevé pour la création de 70 emplois en informatique.

Perpignan, Saint-Cyprien, Argelès, Gruissan, Cap d'Agde, Sète, Montpellier, La Gde-Motte

MEDITERRANÉE

Pour bien construire ici, il faut être d'ici.

... ET A MONTPELLIER

- L'ERASME : P.C. Appartements de 4 et 5 pièces
- LE JARDIN DU PERE SOULAS : Appartements F1 et F2
- LES MAS DU CRES - P.A.P. Maisons de 4 et 5 pièces
- LES MAS DE LA MARTELLE - P.C. Maisons de 4 à 5 pièces
- LE PARC - P.C. du 2 pièces au 4 pièces

SUR LE LITTORAL ...

- ARGELES : PLEIN SUD de 1 à 2 pièces - cabine avec combles
- GRUISSAN : PORT-SUD de 1 à 3 pièces - cabine
- CAP D'AGDE : L'AVANT PORT de 1 à 3 pièces
- CAP D'AGDE : LES MARINES DU CAP du studio-cabine au 5 pièces
- CAP D'AGDE : LE CLOS SAINT-MARTIN du 2 pièces au 4 pièces
- CAP D'AGDE : LE CENTAURE des maisons de 1 à 2 pièces cabine avec combles.
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU COUCHANT du studio-cabine au 3 pièces
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU PONANT du 2 au 4 pièces.
- SAINT-CYPRIEN : PORT SOLEIL du studio au 2 pièces cab.

Veillez m'envoyer gratuitement votre documentation sur le (ou les) programme (s) marqué (s) d'une croix.

Nom _____

Adresse _____

14, av. Frédéric Mistral
34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

urbat

montpellier

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

ROBLOT A MONPELLIER AVANT LA MUNICIPALITE DIRIGEE PAR G. FRECHE

« Historique des pompes funèbres à Montpellier » par Pascale VERGELY, Thierry CHAGOT, Francis DELMOTTE et Guy ESCURES (extraits d'un rapport de recherche de la faculté de Droit de Montpellier).

Le service extérieur des Pompes Funèbres est concédé à la Société ROBLOT depuis 58 ans, on peut noter qu'avant la municipalité régie des Pompes Funèbres, mais les difficultés d'organisation d'une régie directe poussèrent la Municipalité à reconduire la concession. On peut d'ailleurs penser que l'influence et l'implantation de ROBLOT ont fait reculer la municipalité de BOULET. Nous pourrions voir tout à l'heure que l'actuelle Mairie a elle aussi connu de nombreux problèmes. La politique libérale antérieure à celle de G. FRECHE se borne à concéder ce service sans contrôle. Il s'agit ici de traiter du cas de ROBLOT mais il est évident que les pratiques de cette société sont caractéristiques de l'ensemble de la profession. Malgré tous les beaux discours tenus sur le service public, malgré la participation à de nombreuses œuvres de bienfaisance, transparent un but commun à toutes ces entreprises le profit qui s'accompagne d'une logique mercantile.

La revue « QUE CHOISIR » nous donne l'illustration de ces pratiques en citant le catalogue du comptoir du funéraire de RONCQ, catalogue adressé par un grossiste à un détaillant d'articles funéraires (3) « Notre véritable objectif est avant tout de faciliter et multiplier nos ventes car si vous vous servez de notre document pour faire choisir vos clients, vous vous apercevrez que les photos en couleur, en donnant une présentation fidèle des articles, créent un désir d'achat irrésistible dont vous serez les premiers bénéficiaires ».

— Exemples de pratiques : Le régisseur, (celui qui accueille les familles) touchant un fixe auquel s'ajoute un pourcentage, a tout intérêt à fournir le plus de prestations au plus haut prix. La duplicité est poussée jusqu'à l'accueil des familles. La présentation des cercueils, les cinq classes de convois funéraires, vous conduisent à prendre l'enterrement au dessus de vos

moyens.

(4) Le Canard Enchaîné du 10 janvier 1979 dénonce par exemple, « l'abus légal » à MARSEILLE, système de régie mixte où l'entreprise privée a fait payer 3.000 F. un convoi de 4^e classe alors qu'il ne coûte que 1.500 F. avec les services municipaux.

Les entreprises de Pompes Funèbres ne se contentent pas de ces abus dans la légalité, s'ajoutent de nombreuses pratiques illégales :

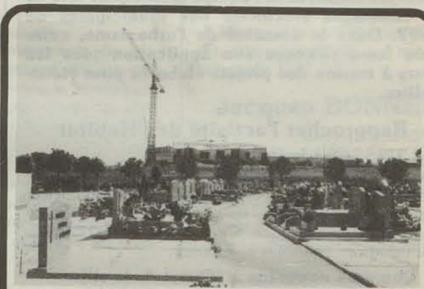
- Racket,
- Démarchage,
- Soudolement de certains membres du personnel hospitalier.

Une prime de 500 F. est accordée à celui qui annonce un décès ou futur décès. Pour l'anecdote, nous citerons un cas extrême qui a vu l'entreprise de Pompes arriver avant la mort de la personne concernée.

Une certaine publicité interdite par la loi, se fait par voie détournée, stationnement des agents des Pompes Funèbres dans les hôpitaux et mairies. Nous limiterons là cette liste de pratiques qui deviendraient fastidieuses. Mais nous devons rappeler, que ces agissements bénéficient d'un terrain favorable qui est celui de la conception traditionnelle de la mort en FRANCE.

Cette mise en régie ainsi que la politique municipale qui en découle, nous allons les étudier dans cette deuxième partie.

Le texte complet de ce rapport est à la disposition du public au Service des Pompes Funèbres.



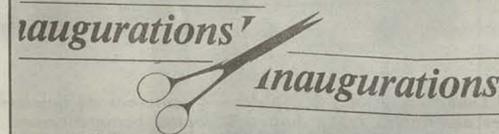
Un complexe à la mesure de l'extension de Montpellier

Cimetière Saint-Etienne : Route de Mauguio

Le complexe du cimetière Saint-Etienne avance hardiment : restaurant du personnel, Régie Municipale des Pompes Funèbres, mémorial, salle omni-culte crématorium, chambres funéraires pour les décédés. Il sera inauguré à la veille de la Toussaint 1982.

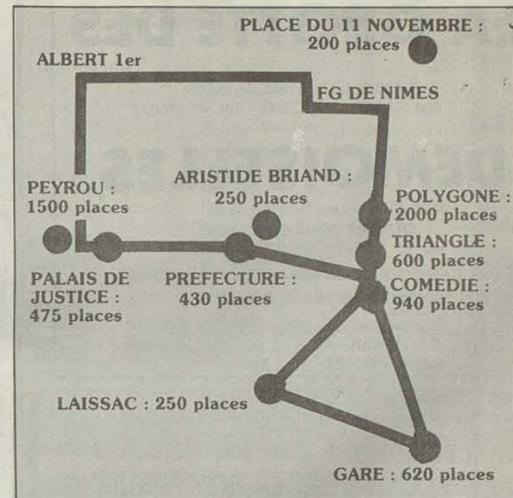
1er juillet

Inauguration à 11h30 devant le Théâtre de la place de la Comédie du circuit de bus gratuits



Montpelliéraines, Montpelliérains, vous êtes cordialement invités par l'Equipe municipale aux inaugurations et visites des réalisations suivantes qui seront désormais à votre service.

(voir plan ci-dessous)



DEFINITION DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES (suite)

Les services mis en régie constituent pas des personnes juridiques distinctes, c'est la collectivité territoriale dont ils relèvent (état, département, ou commune) qui est titulaire des droits et obligations nés de leurs activités, c'est ce qui explique que ces services soient placés au niveau de l'organisation, sous la dépendance directe de l'autorité fondatrice.

Les Tribunaux Judiciaires sont compétents pour connaître des litiges entre les familles et la régie.

Lors de la Campagne électorale des Municipales en 1977, Georges FRECHE a fait effectuer un sondage pour connaître les principales préoccupations des habitants de MONTEPELLIER.

Deux points essentiels se sont dégagés :

- 1) Résoudre le chômage,
- 2) Modifier le Système des Pompes Funèbres.

C'est ce deuxième point qui nous intéresse. Il était en effet dans la logique sociale de la nouvelle Municipalité de se préoccuper du problème des Pompes Funèbres afin d'assurer en la matière un véritable service public, tout comme il était aussi dans sa logique politique de reprendre plus de pouvoir sur les sociétés privées (même problème avec les transports en commun) ainsi lors de la séance du Conseil Municipal du 10 novembre 1978 qui décida la mise en régie, G. FRECHE déclara qu'il s'agissait de « resaisir les fils du pouvoir municipal » (10)...

* MM. ROSEAU, maire adjoint et MATELLI, directeur prirent la responsabilité du secteur.

Il vont rencontrer de nombreux problèmes, notamment un dossier d'étude laissé par l'ancienne mairie et un rapport concluant à l'échec d'une éventuelle mise en régie...

A priori, la mise en régie semblait impossible du fait de nombreux facteurs :

- Manque d'autonomie financière de la Régie.
- La politique sociale d'une régie à MONTEPELLIER serait défavorable au personnel car les salaires seraient inférieurs de 40% à ceux de ROBLOT, de plus, cette réforme structurelle entraînerait, selon le rapport de non réaménagement de certaines personnes licenciées par ROBLOT.
- La régie ne pourrait disposer de la chambre funéraire de ROBLOT. De ce fait, elle ne pourrait faire face à ROBLOT et subirait un échec financier.
- Sur le plan technique, la reprise de la concession par résiliation du contrat, par les délais indemnités poseraient de sérieux problèmes.

ROBLOT lui-même a tout essayé pour conserver tout ou partie de son monopole. En 1978, il proposait à la Municipalité une convention tendant à reconduire la concession à son projet tout en ne laissant à la mairie que le service des ingégniers. Ceci se passe de commentaire.

En 1979, ROBLOT refuse carrément de louer à la ville sa chambre funéraire afin de paralyser toute initiative. Signalons ici, l'attitude de l'autorité de tutelle qui nous semble largement favorable au maintien de la concession. En effet, le préfet (d'alors) s'est d'une part opposé à la réquisition de la chambre

funéraire par la Municipalité, motivant sa décision par l'absence d'état d'urgence et d'autre part a multiplié les manœuvres dilatoires tendant à retarder la mise en place de la régie.

Profitant de l'expiration de contrat de concession la mairie a inauguré la régie des Pompes Funèbres le 1er avril 1979, régie qui marque la rupture avec la politique municipale antérieure. Il est à noter ici que la reprise de concession est considérée comme un modèle du genre, à tel point que certaines villes comme ARLES, ont demandé une aide technique afin de réaliser le même système.

Cela résulte de la jeunesse du service, un dynamisme qui le distingue de certaines concessions et de vieilles régies (Béziers, Toulouse). Même si dans la théorie elle n'est pas une personne morale distincte de la commune, même si elle ne dispose pas d'une autonomie financière, dans la pratique il n'en demeure pas moins que la régie bénéficie d'une certaine liberté.

Une des réalisations positives de la Municipalité se situe au niveau du problème du réaménagement du personnel licencié par ROBLOT. En effet, une fois la municipalisation décidée, ROBLOT allait être vendus au prix de la mairie) il n'avait plus besoin que d'un personnel réduit.

Notons la position exprimée par le syndicat national de thanatologie C.G.T. dans sa revue « notre trait d'union » et qui traduisait l'inquiétude du personnel de ROBLOT, dénonçait la municipalisation des Pompes Funèbres. (II)

Le personnel s'interrogeait sur le nombre d'employés qui allaient être repris, sur leur futur statut, les conditions de travail, de retraite et salaire.

Dans le MIDI LIBRE (12) quelques jours après, un auteur anonyme dans un article intitulé « faites confiance aux spécialistes » reprenait les arguments avancés par le personnel. Il ajoute d'une part que les tarifs pratiqués par la régie ne sont pas inférieurs à ceux des sociétés concessionnaires (ce qui est un argument fallacieux puisque les sociétés privées ne jouent pas essentiellement sur les tarifs mais plutôt sur la consommation funéraire) et d'autre part, cet article ajoute que la S.A. ROBLOT avait une expérience supérieure à celle de la municipalité et donc que celle-ci ne pouvait bien remplir ses obligations envers le public.

Pour clore ce débat, et donc montrer la réussite de la Mairie ce point, il nous suffit de citer la réponse faite à un communiqué du CDS qui faisait allusion aux multiples difficultés rencontrées par les employés de la régie. Par cette réponse, le personnel de la régie a précisé :

- Qu'il n'y a eu aucun problème d'embauche, et que l'ancien personnel de ROBLOT a eu le choix entre l'intégration au personnel communal ou le statut contractuel.
- Qu'il n'y a eu aucun problème au niveau des conditions de travail.
- Toutes les promesses faites par la municipalité (maintien du salaire par le système d'indemnité, dates de retraite) ont été respectées.

Le personnel conclut que par une phrase significative « il règne une excellente ambiance de travail ». Signalons que la régie compte aujourd'hui 68 ouvriers et certains postes seront créés sous peu dans le cadre des contrats de solidarité.

Toujours sur le plan des réalisations, faites dans l'intérêt du public, les formalités administratives ont été simplifiées, l'accueil des familles amélioré et la capacité de prestations augmentée. (14). Ces investissements n'ont pas empêché la régie de pratiquer une moyenne d'enterrement à 2.500,00 F. en 1980, alors que les prix tournaient autour de 4 à 5.000 F. avec le système ancien. Précisons ici que la qualité des cercueils (15) mise en doute par le directeur de la S.A. ROBLOT (16) est en fait d'un bon rapport qualité prix.

Nous avons donc un service public moins cher à qualité égale. De plus, l'adoption d'une classe unique de convoi tarif unique conduit à une plus grande égalité sociale.

Au travers de la construction du nouveau complexe funéraire de SAINT-ETIENNE, nous avons pu retrouver tous les points essentiels dont nous avons parlé, synthétiser à la fois dans la conception des locaux et du cimetière lui-même. (Route de Mauguio).

L'année 1982 constitue donc l'aboutissement technique et pratique de la mise en régie de 1979.

CONCLUSIONS : La nouvelle politique municipale en matière de Pompes Funèbres nous a semblé largement positive tant au niveau des coûts et de la qualité des prestations proposées au public, qu'au niveau des conditions de travail du personnel.

- 1 — Revue « Que choisir » Septembre 1978.
- 2 — Canard Enchaîné 10 janvier 1979.
- 3 — Rapport AUBERT.
- 4 — Bilan de la Lyonnaise des eaux pour 1979.
- 5 — MIDI LIBRE 26 juillet 1979.
- 6 — Rapport AUBERT.
- 7 — Revue « Que Choisir » septembre 1978.
- 8 — MIDI LIBRE 12 novembre 1977.
- 9 — Revue « Notre Trait d'Union » janvier 1979.
- 10 — MIDI LIBRE 18 janvier 1979.
- 11 — MIDI LIBRE 6 mai 1979.
- 12 — Journal de MONTEPELLIER 28 mars 1980.
- 13 — Journal de MONTEPELLIER 4 avril 1980.
- 14 — Journal de MONTEPELLIER 11 avril 1980.

LA LIGNE N°15, REGULIERE ENTRE LE CIMETIERE ST-ETIENNE ET LA PLACE DE LA COMEDIE SERA INAUGUREE PAR M. LE DEPUTE-MAIRE ET MM. VELAY ET ROSEAU MAIRES-ADJOINTS, LE SAMEDI 19 JUIN, A 11h30, DEVANT LE CIMETIERE.

OBJET	JOUR	HEURES	LIEU
Plateau d'Education Physique et Sportive, Ecole Louisville - Heidelberg.	Jeu 3 juin	16h30	Ecole Louisville - Heidelberg à la Paillade
Centre National Universitaire Supérieur de Calcul (C.M.U.S.C.)	Vend 4 juin	10h30	Route de Ganges inauguré par Alain SAVARY ministre de l'Education.
Centenaire lycée Clémenceau et Rénovation 2 ^e tranche.	Vend 4 juin	17h00	Au lycée de l'Avenue Clémenceau.
Vestiaire du Terrain de Football - Les Tritons.	Mercredi 9 juin	19h00	La Paillade-Nord.
Plateau d'Education Physique et Sportive de la Croix d'Argent.	Vend 11 juin	11h30	Ecole.
Rue Armand Lunel	Lun 14 juin	12h30	Inauguration par le grand Rabin de France M. SIRAT.
Centre horticole de Grammont	Mercredi 16 juin	17h00	Au domaine de Grammont près de la mare écologique.
Exposition Consuls et Consulats de Montpellier au Moyen-Age.	Vend 18 juin	10h00	Hall du musée Fabre (exposition des archives municipales).
Camping de Montaubérou	Samedi 19 juin	10h30	Route de Mauguio.
Ligne régulière autobus n°15.	Samedi 19 juin	11h30	Devant le cimetière Saint-Etienne.

Entreprise de travaux

SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

MERVEILLE SPELEOLOGIQUE

LA GROTTES DES

34580 Saint-Bauzille de Putois
C.D 986 GANGES-AIGOUAL - Tél. 73.70.02

DEMOISELLES

Chemin de fer Electrique
OUVERT TOUS LES JOURS
du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
UNE CATHEDRALE SOUTERRAINE EN LANGUEDOC
Messe de Minuit à Noël
Renseignements :
Automobile Club, 3 rue Magelone
MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

45 255

IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- UNE USINE A MONTPELLIER AVEC :
 - une population de 2500 personnes
 - des bâtiments de 82.000 m²
 - une mission de gros ordinateurs
- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
 - à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80% de la population à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



Usine de la Pompignane Montpellier



SOPREMA

AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Tous procédés d'Étanchéité par :
- Sopralène
- Bitume armé

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALENE
Références locales :

Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

91.796



BCEOM FRANCE

259 Avenue de Melgueil
34 280 LA GRANDE MOTTE
Tél (67) 56 90 40

Un bureau d'étude international
au service du développement régional

urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

collecte et traitement des ordures ménagères
de Montpellier - aménagement de la basse
vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du
canal du Rhône à Sète - mise en valeur du
milieu lagunaire.....



COUP D'OEIL SUR LES CHANTIERS

803 lits de plus en secteur hospitalier



Le gros œuvre de l'Hôpital Lapeyronnie (803 lits, plusieurs centaines de membres du personnel) sera livré par les architectes le 17 Juillet. L'Hôpital commencera à fonctionner au premier trimestre 1983. Il faudra plusieurs mois pour le déménagement complet des services des Hôpitaux Saint-Charles et Saint-Eloi qui rejoindront Lapeyronnie.



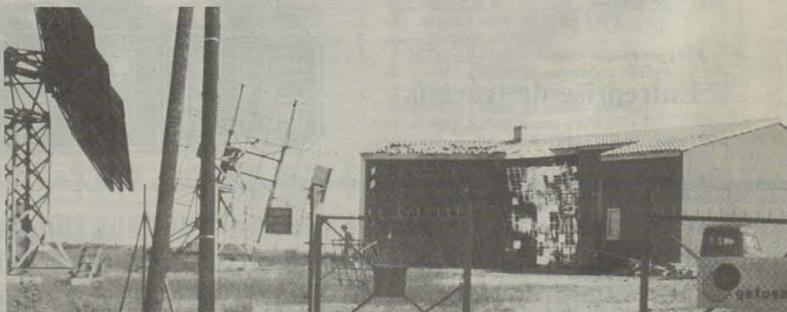
D'importants travaux d'assainissement sont faits pour l'Hôpital Lapeyronnie le long du Verdanson. De même la Ville, avec le Conseil Général et l'Etat va mettre en place un passage sur la route de Ganges pour desservir le nouvel Hôpital Lapeyronnie en évitant les accidents.

Le recalibrage du Lez se poursuit depuis la mer.



Il atteint cette année le pont Juvénal. En liaison avec la reconstruction du Pont Juvénal se termine la lutte contre les inondations dans les quartiers Richter, Pompignane et Saint-Lazare.

Grammont : le règne des énergies nouvelles



Au domaine de Grammont les expériences se poursuivent activement en matière d'énergies nouvelles : serres solaires, Centre de Documentation, agriculture biologique, organisées par le CAPENE. On voit ici le four solaire (GEFOSAT) presque terminé et qui fonctionnera prochainement.

L'exécution des travaux inscrits au budget municipal se poursuit. Sur le point d'atteindre le milieu de l'année 1982, un petit tour de ville en images s'impose, faisant le point sur l'état actuel des chantiers.

L'équipe municipale



Exposition permanente sur l'histoire des origines de Montpellier place Jean Jaurès.

Sous la place Jean Jaurès, la crypte de l'ancienne église Notre-Dame des Tables est aménagée sur proposition de l'Evêché en un « Musée » des Origines de l'Histoire de Montpellier qui ouvrira à l'Automne.

Croix de mission de l'avenue de Castelnaud et du Jeu de Mail des Abbés conservée.



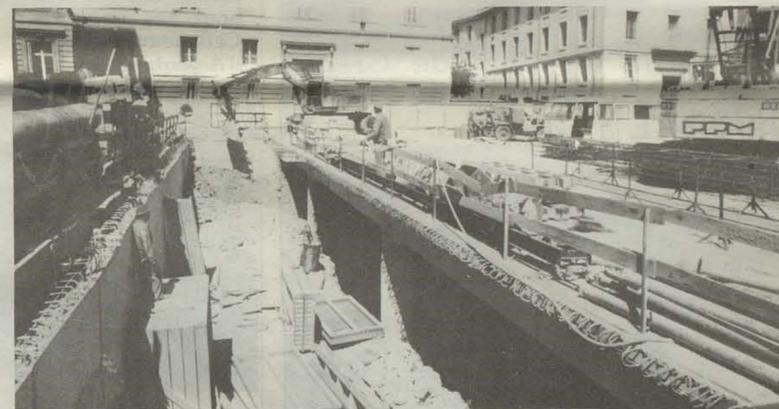
Pour élargir la rue il a fallu déplacer la croix en accord avec la Confrérie des Pénitents et la Paroisse Saint-Léon. Les travaux sont terminés.

Le pavillon populaire sauvé de la ruine



Le Pavillon Populaire est à l'heure actuelle en réfection. Il abrite à titre provisoire l'Orchestre de Montpellier et du Languedoc-Roussillon. Celui-ci, à terme, se verra attribuer une structure définitive probablement à l'intérieur de la Maison d'Occitanie à Antignone avec un auditorium de musique.

Parking Aristide Briand : le premier étage est coulé.



Les travaux du parking Aristide Briand se déroulent selon le calendrier prévu pour l'ouverture début 1983.

CONCESSIONNAIRE

MAGIRUS DEUTZ

UNIC

IVECO

SO.L.V.I.

LE RIEUCOULON 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TELEPHONE (16.67) 42 60 88



papiers peints, peintures
revêtements, moquettes

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
65.69.65

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Exposition permanente
de tout l'accessoire
pour salle de bain

27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

A quoi sert votre argent

Une maison Georges Brassens pour la Paillade Nord.

Après les six Maisons pour Tous déjà citées dans le précédent numéro de « Montpellier votre Ville », les travaux vont commencer pour la septième Maison qui desservira La Paillade-Nord, sous le nom de Maison Georges Brassens, suite à la proposition du Comité de Quartier, et qui sera animée par la Fédération des Œuvres Laïques. Les travaux commenceront en Juin.

Centre horticole de Grammont et Musée National des Sculptures en plein air

Au domaine de Grammont, près de la mare écologique et en bordure du futur parc paysager municipal, où se trouvera le Musée National de Sculpture en plein air, viennent d'être terminés les Bureaux du Service des Espaces Verts de la Ville de Montpellier. Le bâtiment comporte, en particulier, une salle pour l'accueil des classes vertes à qui sera présentée dans le domaine et à la mare écologique la flore languedocienne.

Le Théâtre du Chai de Grammont sera baptisé Salle Bobby LAPOINTE (cf p.20).



Vive le sport



Grammont

La mise en place des terrains de football, de rugby et de tennis continue activement à Grammont au Domaine Municipal. Il restera ensuite à construire un gymnase, un stade d'athlétisme et la piste cyclo-tourisme pour terminer l'aménagement de ces dizaines d'hectares à la gloire du sport. Ajoutons que depuis le 19 mai le Domaine de Grammont, plus près de la Comédie que Celleneuve, sera quotidiennement desservi par la ligne de car n°15.

Aiguelongue

Encore un nouveau terrain de football de quartier, pour la valeureuse équipe de l'Aiguelongue, magnifiquement situé en contrebas du palais des sports. Déjà le Service des Sports continue les efforts pour les quartiers Celleneuve et Croix d'Argent.



Pour les tout petits



Elle est sur le point de se terminer, elle pourra s'ouvrir prochainement. A côté, sur le terrain demeuré libre, pourront être plus tard mis en place des équipements sportifs fonctionnant de concert avec le gymnase du quartier des Cévennes.



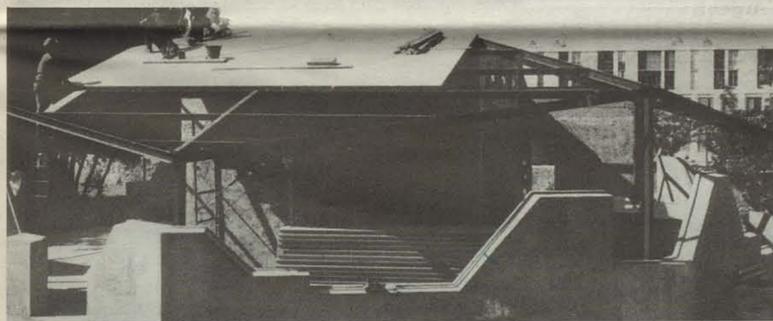
COUP D'OEIL SUR LES CHANTIERS

Des écoles neuves pour une population scolaire qui ne cesse de croître



Le C.E.S. du Jeu de Mail se termine

Le C.E.S. du Jeu de Mail sera prêt pour la rentrée scolaire 1982. Les enfants pourront quitter les locaux de l'Ecole Normale où ils ont été aimablement hébergés pendant les travaux par le Conseil Général. Merci à celui-ci.



Restaurants scolaires : Réfection à l'école P. Valéry

La cuisine centrale est désormais dans ses nouveaux locaux avec le système de chaîne froide qui en fait l'une des plus modernes de France, l'afflux des enfants dans les écoles obligeant à continuer la réfection de tous les restaurants scolaires des écoles de la ville. On voit ici, en particulier, les travaux de réfection, de l'Ecole Paul Valéry.

Que va devenir l'ancienne cuisine centrale à la Cité Astruc ?

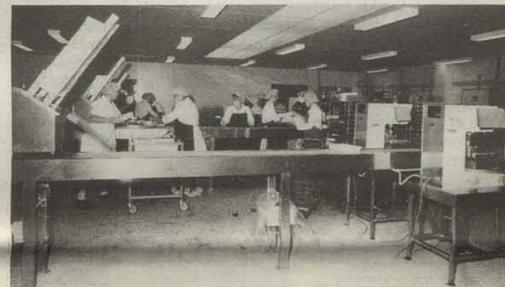
Les locaux de l'ancienne cuisine aujourd'hui vide seront répartis, dans les mois à venir, entre un club de 3^e âge pour la Cité Astruc et une Maison de Quartier avec une salle polyvalente dans l'ancien local de la cuisine.



Restauration Scolaire

Une conception radicalement différente Cuisine centrale :

La nouvelle cuisine centrale est en plein fonctionnement, elle sert plusieurs milliers de repas.



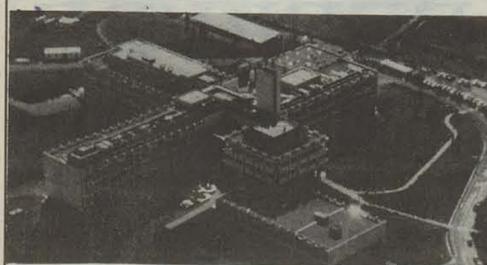
Fonctionnement de la nouvelle cuisine centrale : Première règle : l'hygiène.

GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :
Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

sanofi CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER



auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture
rue du mas de saint-pierre
montpellier z.i. - tél. 92.80.00

Des conseils objectifs pour des placements sûrs.



CAISSE D'EPARGNE
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

« R. BADINTER, Garde des Sceaux pose le problème de la reconstruction de la prison de Montpellier »

Nul n'ignore que la prison de Montpellier, prévue pour 80 personnes, abrite ou abritait ces derniers temps 200 à 300 personnes avec pour résultat des conditions pénibles pour tous, y compris pour les gardiens, les avocats et le personnel judiciaire. Il est regrettable que pendant plus de vingt ans et malgré la visite du précédent Garde des Sceaux, M. PEYREFITTE, qui n'avait pas visité la prison, d'ailleurs, personne ne s'est occupé de poser le problème de cette reconstruction. A la demande du Conseil Général de la Ville de Montpellier, des responsables de Tribunaux de Montpellier et de l'Ordre des Avocats, M. BADINTER, Garde des Sceaux, a visité récemment Montpellier, il a eu des entretiens à la Mairie avec M. Georges FRECHE, Député-Maire de Montpellier, en présence de nombreux membres du Conseil Municipal, de M. VINCENT, Préfet de Région et de M. ALLIBERT, Conseiller Général représentant le Président SAUMAË, délégué au problème de la prison pour aborder les problèmes de sécurité du personnel judiciaire et de la prison. Le Maire a insisté sur l'intérêt qu'il y a à aborder, dans le cadre légal, les conditions de sécurité des citoyens, en plein accord avec le Ministre. Il a demandé que soient renforcés les effectifs judiciaires dans les tribunaux de la Ville, conformément à l'augmentation des affaires jugées. M. BADINTER a répondu que les recrutements de magistrats prévus au budget vont dans ce sens. Enfin, le Garde des Sceaux s'est vu poser la question par le Maire de la nécessaire reconstruction, le plus rapidement possible, à l'extérieur de la ville, de la prison de Montpellier. L'accord s'est fait pour admettre que les locaux existants dont l'aspect extérieur devra être conservé, pourront être réservés à l'extension des locaux judiciaires afin de pouvoir améliorer les services de Justice. La visite de M. BADINTER s'est continuée l'après-midi par une rencontre avec le Conseil de l'Ordre et s'est clôturée par la visite de la prison. Le principe de la reconstruction a été affirmé, le lieu et la date sont à l'étude et seront précisés dans les prochains mois.



« Le Maire présente au Garde des Sceaux le Journal Municipal en présence de Me FERRAN, Avocat de la Ville. »

« Hommage aux morts de l'armée française de la guerre d'Algérie »

A la veille de la célébration de la Fête du 8 Mai, une cérémonie, organisée par le Conseil Municipal et toutes les associations d'anciens combattants pendant la guerre d'Algérie a célébré la mémoire des victimes de la guerre. Une plaque spéciale a été dévoilée au Monument aux Morts, à la mémoire de ceux qui sont tombés sous les plis du drapeau français.

Le représentant de toutes les associations lit un hommage aux morts et disparus en présence des représentants du Conseil Municipal et des associations d'anciens combattants.



34 PARLEMENTAIRES VISITENT ISRAEL MENES PAR GEORGES FRECHE, DEPUTE MAIRE DE MONTPELLIER

Une importante délégation de 34 parlementaires français ont visités Israël fin Mars - début avril, à l'invitation du Mouvement SIONA et de la Fédération SEPHARADI mondiale.

La délégation comprenait, notamment, 25 membres du Parti Socialiste le reste étant constitué par des représentants d'autres groupes parlementaires. A côté du Maire de Montpellier, le Languedoc-Roussillon était représenté également par Jean LACOMBE, Député de l'Hérault et Adrien DURAND, Député de la Lozère. Au cours des huit jours passés à Jérusalem et à Tibériade, la Délégation a été reçue par M. NAVON, Président de l'Etat d'Israël, par le Premier Ministre M. BEGIN, le Chef de l'Opposition M. PERES, plusieurs Ministres, les responsables des kibboutz et des moshav, ainsi que par les responsables de l'Association Nationale de Israël-France. De plus, la délégation a visité les villes de Béthléem, Tibériade, Nazareth, Tel Aviv et Rerovoth.

Après s'être inclinée sur la tombe de Théodore HERTZL, la délégation a visité avec émotion les collines entourant Jérusalem, capitale multi-millénaire du peuple d'Israël, le mémorial de Yad Vashem consacré aux millions de victimes juives des camps nazis et de la déportation pendant la deuxième guerre mondiale. Une visite spéciale a permis au groupe de se rendre au Monument élevé en souvenir des 80.000 juifs français victimes de l'Holocauste où M. FRECHE a ranimé la flamme. Ensuite chacun des membres de la délégation a planté un arbre en souvenir d'un disparu dans un site

merveilleux qui doit, à terme, contenir 90.000 arbres en souvenir des victimes. L'ensemble de la délégation qui se trouvait en Israël lors d'un vote de confiance lié à la

situation en sis-Jordanie, Samarie-Judée, a constaté le climat démocratique qui régnait à la Knesseth. Elle y a rencontré en toute liberté les groupes consti-



Rencontre avec M. Menahem BEGIN, Président du Conseil d'Israël avant de rencontrer la délégation conduite par Simon PERES, leader de l'opposition travailliste à la KNESSET.



Rencontre au Palais Présidentiel avec M. NAVON, Président de l'Etat d'Israël. On reconnaît notamment, de gauche à droite, M. Jean LACOMBE, député de Sète, le Maire de Montpellier et M. PINTO, Président National de « SIONA ».



M. FRECHE, au nom de la délégation parlementaire rallume la flamme au mémorial des 80.000 juifs français morts en déportation en 1940-1945.

Tout autour, symboliquement, il sera planté autant d'arbres que de morts pour perpétuer le souvenir. Chacun des parlementaires présents a eu l'insigne honneur de planter un arbre

tant le Parlement. Elle a constaté qu'au delà des divergences ponctuelles, l'ensemble des représentants du Peuple d'Israël continue à craindre pour l'existence même du pays. Tous les interlocuteurs de la délégation se sont félicités unanimement du voyage du Président de la République, François MITTERRAND en Israël, ils ont considéré comme très positif que la France salue les accords de Camp David et s'engage à aider à l'avenir à leur extension. De même l'abandon par la France de la politique engagée à la conférence de Venise par les 9 et la France, représentée alors par M. GISCARD d'ESTAING, qui s'apparentait à une pression sur des pays souverains, Israël ou l'Egypte, a été très apprécié.

La visite des parlementaires s'insérait dans le courant à venir de rapprochement entre les deux pays. M. le Ministre des Affaires Etrangères SHAMIR n'a pas manqué d'indiquer dans son discours que depuis une dizaine d'années, malgré des relations courtoises, les liens entre Israël et la France s'étaient très distendus, cette dernière s'étant presque alignée sur les positions des états arabes les plus hostiles à Israël. Il est donc apparu comme très positif que la France mette aujourd'hui ses amitiés dans les deux camps au service de l'extension du processus de paix amorcé à Camp David.

Sur le plan montpelliérain, le problème d'un jumelage entre Montpellier et une ville d'Israël a été abordé avec plusieurs interlocuteurs et la candidature de plusieurs villes est apparue.

Le Maire de Montpellier a préféré confier à la Fédération des Villes d'Israël le soin de présenter une ville ou plusieurs au choix des Montpelliérains.



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

PROTECTION CONTRE LE VOL

S.F.P.P.

« La Salicorne »
Autoroute de Carnion
34970 LATTES

Tél. 65.01.65

Installateur Agrée
par les Assurances

DEVIS GRATUIT
sans engagement
en téléphonant
au 65.01.65

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
- CLOTURES
S.A.E.G.
SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant : Phr. ZAPATA
Tél. : 92.02.83

Quincaillerie de bâtiment

OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la Ste d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvenal-Montpellier
Tél. : 65.79.62

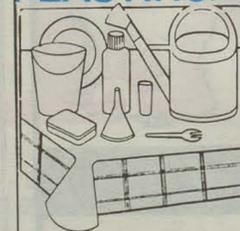


INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
Tél. : (67) 42.66.00

62 052

PLASTIROA



La Matière Plastique
et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de
V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac,
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARFIL-MONTP

762 55



Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

Spapa

toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre

Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31



moquette
papier peint
peinture
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

Environnement Général

ARROSAGES Espaces verts-Publics et Privés
FORAGE-POMPAGE

Siège social : Route de Carnon
34970 Lattes - Montpellier
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan
30000 Nîmes



Hydraulique

Installations Industrielles et Agricoles
V.R.D. Réseaux enterrés

407



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Paroisse - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

427

ENTREPRISE

A. CREGUT et Fils

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

1740 Avenue du Maréchal JUIN
30014 NÎMES Cedex B.P. 1080
Tél. : (66)84.99.98

Chemin de MALPAS
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58



CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux : 1028, av. de la Pompiègnane 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

38 - 05

SECURITE DES MOTARDS MONTPELLIER ABANDONNE LA SIGNALISATION PLASTIQUE BLANCHE AU SOL

A plusieurs reprises, des associations de jeunes motocyclistes ont insisté sur les dangers que font courir par temps de pluie les bandes plastiques blanches collées au sol pour la signalisation. Encore que le débat soit vif entre spécialistes sur les mérites respectifs de la signalisation peinte et de la signalisation par plastique collé, la Ville de Montpellier a décidé, par souci de sécurité des jeunes motards, d'abandonner la signalisation plastique au sol. Les bandes de signalisation qui vont être refaites dans les semaines qui viennent seront toutes peintes.

Le bilan sera fait au bout de quelques mois en espérant que cette mesure contribuera à diminuer le nombre des accidents de jeunes en moto. Profitons de la présente note pour leur rappeler cependant que leur propre sécurité dépend surtout et en dernière analyse de leur sagesse et de leur prudence.

DANSE CONTEMPORAINE

ISEION - 18, rue Fouques - Montpellier

Stage DENIS CAREY

Né en Angleterre.

Soliste dans le film « Les chaussons rouges » de L. Massine.
A enseigné en France, en Hollande, aux USA, en Suisse et au Guatemala.
Professeur en 83 au Texas.

Week-end du 5-6 juin.

Technique et atelier - Accueil samedi 14h30 - Cours samedi 15h à 18h, dimanche 10h à 12h et 14h à 16h.
Prix : 150 F. - 120 F. (membre d'Iséion) - Tous niveaux.

Semaine du 21 au 27 juin.

Denis Carey vous propose un stage d'une semaine du 21 au 27 juin 1982. Le thème sera « Le Voyage du Héros ». Chaque jour comportera un cours de technique et un atelier. Pour l'atelier on essaiera, à partir des exercices d'improvisation, de construire quelques séquences de danse/mouvement/voix autour du thème : mythes du héros, avec ses initiations, ses moyens magiques, ses luttes, ses voyages à travers obstacles et dangers et le succès final.

Les danseurs seront encouragés à trouver l'équivalent de ces situations mythiques dans leur propre vie, et ainsi à les dramatiser. Dans ce travail Denis Carey appliquera les fruits de ses expériences de ces dernières années, à l'Ecole Dimitri en Suisse, et dans plusieurs universités aux Etats-Unis. Il a toujours pour but d'encourager le danseur à chercher une motivation profonde pour chaque action, et de rejeter la pratique de la technique comme moyen purement esthétique ou acrobatique.

On devra limiter le nombre des élèves à 25 au maximum, et la nature du travail exige une certaine expérience de la danse. Les débutants ne seront donc pas acceptés.

Horaires à définir selon les possibilités, nous proposons de 9h à 12h. Prix du stage d'une semaine : 350 F.

Du 4 au 21 juillet Programme Festival « OFF » 82 Théâtre de la danse ISEION 18, rue Fouques - Tél. : 55.93.38

SALON DE PEINTURE

C'est le Mardi 25 mai que s'est déroulé le vernissage du 4^e Salon de peinture de la ville de Montpellier.

Un record d'affluence fut enregistré pour l'inauguration de cette manifestation, étape importante de

la vie culturelle de la cité, où peintres et visiteurs ont pu admirer les œuvres diverses d'une trentaine d'artistes régionaux.

Une collation offerte par la Municipalité clôtura l'inauguration du Salon qui gardera ses portes ouvertes jusqu'au 13 juin.

Liste des Feux de la St-Jean 1982

Samedi 19 juin 1982 :
LA CHAMBERTE
LES GEMEAUX
(LA PAILLADE)

Judi 24 juin 1982 :
LA MAISON POUR TOUS
(TASTAVIN)

Samedi 26 juin 1982 :
LA PAILLADE NORD
(LES TRITONS)
LA PAILLADE SUD
QUARTIER NORD
LES ABATTOIRS
CHAPELLE NEUVE
CROIX D'ARGENT
LES AUBES LA POMPIGNANE
BOUTONNET
SAINT-FRANÇOIS
RICHTER
AIGUELONGUE
JEAN JAURES

VOTRE LIVRET D'EPARGNE POPULAIRE

CHEZ

Bank Populaire du Midi

à Montpellier, 6 Agences à Votre Service

Guiraudon immobilier

8, Boulevard Victor Hugo - Montpellier Tél. : (67) 92.27.34
Spécialisé dans la vente
de FONDS DE COMMERCES.
CONSULTEZ-NOUS,

nous trouverons une solution à vos problèmes
MONTPELLIER
Cœur de ville - Appt F4 à rénover - 80m² Hb. - 3^e étage très
ensoleillé - Possibilités 2 lots - PRIX : 266.000 F.
Pour l'achat de votre terrain à bâtir,
CONSULTEZ-NOUS, demandez notre liste.

CARRIERES
DE LA MADELEINE S. A.

Tél. : BUREAU 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78

Chantier R. N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-
MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

82 116

Spectacles des Créations

LA CATHEDRALE

Création au Théâtre Municipale le 11 juin

Texte et mise en scène : Colas
VALAT

Costumes : HARPO

Administration : Michel BOU-
RELLY

Coordination : Séverine
MONS

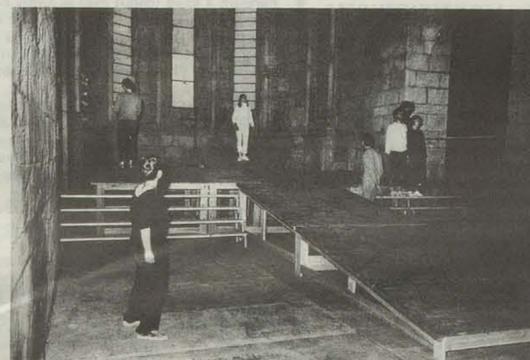
Documentation : Michel
BOURELLY - Jean-Philippe
COURTIN - Séverine MONS -
Colas VALAT - Régis AZEN-
COTT - Cyril BRIGNOLLE

Publicité : HARPO

participerons à la réalisation :
Marie-Hélène DUTHEIL -
Claude MAURICE - Alain
BOUCHET - Constance
MARTINEZ

L'équipe des 10 comédiens
sera constituée en octobre
1981.

« LA CATHEDRALE » est
une Production LA FOU-
GASSE TRAGIQUE.



LA DANSE DU DIABLE

Un étonnant « one man show » écrit et interprété par un comédien longtemps membre du « Théâtre du Soleil » (« 1789 », « 1793 », « L'Age d'Or ») et qui joua notamment le rôle de Molière dans le film d'Ariane Mnouchkine.

Délaissant cette fois le travail d'équipe, Caubièrre s'est plongé dans ses souvenirs et en est revenu la tête et le cœur truffés d'images et d'anecdotes. L'enfance marseillaise du petit Ferdinand Faure, ses rêves d'adolescent, ses premiers pas dans le monde du théâtre, le tout traversé de personnages aussi divers que sa mère, ses copains, Sartre, De Gaulle, Johnny Halliday et quelques autres encore, composent la trame de cette « danse du diable ».

Avec pour tout décor quelques oripeaux, un banc et des chiffons, Caubièrre nous entraîne à la lisière de l'autobiographie et du fantastique, retrouvant ainsi la grande tradition des conteurs burlesques méditerranéens.

Un spectacle émouvant et drôle. Un des triomphes du dernier festival d'Avignon.

VENDREDI DU KIOSQUE BOSCH

2 juillet 1982 - 21h30 : Chorale universitaire

Etoile Bleue

Présentation par le fantaisiste Jean DORLIS

9 juillet 1982 - 21h30 : J. René BAIUCCO

Accordéon Club

16 juillet 1982 - 21h30 : Soirée de variétés

Pena des bérêts rouges

Présentation par le fantaisiste Jean DORLIS

23 juillet 1982 - 21h30 : Grand spectacle folklorique avec une troupe belge,

présenté par la Garriga

30 juillet 1982 - 21h30 : Grand spectacle folklorique avec une troupe de Cey-

land, présenté par la Garriga

M. Charles CLAUDE
Conseiller Général
Délégué aux Festivités

Salle Molière - Théâtre Municipal

Mar 15

21h00 GALA des Ecoles Publiques. Sous l'égide de la F.O.L. de l'Hérault.

Mer 16

21h00 MUSIQUE : TRIPLE CONCERTO et 6^eme Symphonie « Pastorale » de BEETHOVEN par l'Orchestre de Montpellier Languedoc-Roussillon et le Clavier Trio Français. Direction : Louis BERTHOLON. Sous l'égide des J.M.F.

21h00 GALA de l'Ecole de Danse ELYANE RICHAUD.

Jeu 17

21h00 GALA de l'Académie de Danse NICOLAS.

Ven 18

21h00 DANSE ET THEATRE : par l'Académie de Danse NICOLAS.

20h30 GALA de variétés du Groupe Lyrique et Choral des PTT avec la participation du Groupe chorégraphique et instrumental de Montpellier.

Sam 19

21h00 GALA de l'Ecole de Danse du MAS DREYON.

Dim 20

20h30 GALA de l'Ecole de Danse Robert POUJOL.

Lun 21

20h30 GALA de l'Ecole de Danse Robert POUJOL.

Mar 22

21h00 MUSIQUE : Récital du Pianiste Alexis WEISSENBERG. Au programme : BACH, CHOPIN, SCHUMANN. Sous l'égide de l'Ecole de Commerce de Montpellier.

21h00 GALA de l'Ecole de Danse PERRINI.

Mer 23

21h00 VARIETES : Spectacle donné par le Centre Artistique « PASSERELLE » : Théâtre - Danse Mime - Musique.

Jeu 24

21h00 DANSE : Ballet THEATRE DU MIDI (Elyane RICHAUD)

21h00 MUSIQUES ET IMAGES DU CHILI : Récital d'un groupe folklorique, projections, débat. Sous l'égide du Comité France-Amérique Latine.

Ven 25

21h00 GALA de l'Ecole de Music-Hall Annie REVAL.

21h00 GALA de Danse des Cours Irène POPART.

Sam 26

21h00 GALA de l'Ecole de Danse René PICARD.

21h00 GALA de Danse du Centre « ARABESQUE ».

Dim 27

21h00 GALA de Danse du Centre « ARABESQUE ».

Lun 28

21h00 AUDITION des Elèves de l'Ecole de Piano Simone GRANIER.

Mar 29

21h00 GALA de l'Ecole de Danse MUKTI.

21h00 GALA de l'Ecole de Danse Joëlle GERARD.

Mer 30

21h00 GALA de l'Ecole de Danse Joëlle GERARD.

TROIS EPOQUES UN AXE DE TRAVAIL

Le XIII^e siècle : la monarchie devient définitivement héréditaire, le commerce prend une extension extraordinaire, le pouvoir bascule du féodalisme au pouvoir centralisateur (monarchie). Le XIII^e siècle c'est encore le siècle des grands bâtisseurs, de la croisade contre les Albigeois, de l'instauration de l'inquisition, de la prise en considération du mariage par l'Eglise, de la littérature courtoise qui mêle l'exploit chevaleresque et romanesque. Le XIII^e siècle ce sont quelques dates fondamentales pour notre histoire : 1208 - 1214 - 1229.

Plus particulièrement pour notre région le XIII^e c'est la fin de l'autonomie occitane. A travers la croisade des Albigeois, le pouvoir central, par le bras de Simon de Montfort, vise tout autant l'annexion à la couronne d'une province supplémentaire que l'hérésie Cathare. On peut considérer que par la bataille de Bouvines (1214) et celle de Muret (1213) le pouvoir centralisateur assied sa toute puissance sur une grande partie de ce que nous appelons aujourd'hui France.

Peut-on dans la chronologie des événements du XIII^e siècle la structuration d'un système qui aujourd'hui encore prédomine ? En bien des points oui. Ce qui retient notre attention dans cette période, ce ne sont pas tant les événements que les processus qui le « provoquent ». Comment comprendre la victoire des croisés sur les comtes de Toulouse sans mentionner la bataille de Bouvines qui libéra les armées royales du front nord.

Traiter du XIII^e siècle, c'est donc replacer ces événements dans leur contexte. Comprendre la révolution que représentent les années 1200, c'est analyser ce qui précède et ce qui succède. A cet effet, deux moments nous semblent adéquats : l'an 1000 et la première moitié du XIV^e siècle. Le spectacle se bâtit donc autour de trois époques, son axe premier étant la réorganisation des pouvoirs économiques, politiques, religieux au XIII^e siècle.

Tribunes

A la suite de la parution dans la page « Tribunes » du n°46 d'un article du M.R.A.P. intitulé « M.R.A.P. pour un état Palestinien, nous recevons la réponse du Comité des associations juives de Montpellier présentant leur point de vue.

DROIT DE REPONSE

LE M.R.A.P. UN MOUVEMENT ANTI-RACISTE ?

Le Comité du M.R.A.P. de Montpellier a cru devoir faire paraître un article sur le journal du mois de Mai «Montpellier votre ville» intitulé le M.R.A.P. un état Palestinien ? pour apporter, dit-il sa contribution au débat engagé sur le Proche orient à la suite « d'idées plus ou moins répandues dans l'opinion et exprimées publiquement ».

Il semble qu'il soit fait allusion aux propos tenus par M. le Député-Maire FRECHE et à ses prises de position en faveur d'Israël lors de l'inauguration du local de la LICRA mis à la disposition de cette Association par la Municipalité.

Le Comité représentatif des Associations Juives de Montpellier entend répondre à cet article dont la teneur ne peut qu'attiser les passions sans apporter aucune contribution positive au problème d'autant que la méconnaissance de ce problème par le M.R.A.P. est flagrante et doit être dénoncée.

Le M.R.A.P. qui se veut être un mouvement anti raciste est contrairement à la LICRA qui est apolitique et dont le seul objectif est la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, «noyauté» par le parti communiste. En matière de lutte contre le racisme il déploie ses efforts de façon sélective oubliant entre autre de lutter contre le racisme qui s'exerce contre les Juifs de Syrie, minorité opprimée, humiliée soumise à toute sorte de vexation comme à la pire époque du NAZISME.

Mais il convient, avant revenir sur le problème du M.R.A.P. et de son sectarisme anti raciste, de reprendre l'argumentation développée et de montrer qu'elle est non seulement erronée mais fallacieuse.

Le M.R.A.P. tente de démontrer par des exemples que l'état d'Israël n'est pas un état démocratique. Les exemples sont pour le moins mal choisis et démontrent la méconnaissance de la réalité d'ISRAEL.

1°) - DESTITUTION DES MAIRES
Notre pays la FRANCE que l'on ne peut pas taxer de pays anti-démocratique connaît comme Israël une procédure de destitution ou de révocation des Maires dès lors que ceux-ci rentrent dans l'illégalité, ne respecteraient pas les lois votées par le Parlement ou feraient preuve d'incurie dans l'Administration de leur Commune.

Il s'avère que la destitution des Maires de CISJORDANIE est intervenue à la suite du refus par ces derniers d'appliquer dans leur commune la loi votée par la KNESSET concernant l'administration civile des territoires. Il faut rappeler que les territoires dit occupés, l'ont été à la suite de l'agression perpétrée en 1967 par les pays Arabes contre Israël et qui avait pour but d'anéantir ce pays.

Il faut aussi rappeler que ces Maires avaient été élus à la suite d'élections libres, fait sans précédent, dans l'histoire de ce pays et que les femmes avaient obtenu à cette occasion et contrairement aux autres pays arabes, le droit de vote.

Qu'ils sont restés en place de longues années et que le gouvernement israélien par une procédure tout à fait régulière s'est vu contraint de les destituer pour non respect de la loi en vigueur.

gations en faisant état de soit disant révélations d'amnistie internationale. Le rapport déposé par cet organisme pour l'année 1981 et pour le monde entier place Israël au même stade que la France et à notre connaissance la torture n'est pas pratiquée dans notre pays !

8°) - ASSASSINAT D'ENFANTS

Lorsqu'il y a des manifestations et des troubles en Cisjordanie fomentés par l'OLP organisation terroriste, cette dernière porte la lourde responsabilité d'envoyer les femmes et les enfants « en première ligne » ; ce qui est la cause d'accidents que le M.R.A.P. qualifie d'assassinats. Au début de cet article nous faisons état du sectarisme du M.R.A.P. qui dénonce les soit disant assassinats perpétrés par les israéliens, mais qui encore une fois oublie de s'élever contre les actes de terrorisme fomentés par l'OLP en Israël au cours desquels les enfants Juifs sont délibérément assassinés notamment à MAALOT (30 enfants), MISGAVAN, NAARHIA, KIRIAT CHOMENE où des enfants ont été défenestrés.

9°) - L'ANTISIONISME N'EST PAS UNE FORME D'ANTI-SEMITISME

Enfin le M.R.A.P. tente de prouver que l'on peut être antisionisme sans être antisémite. C'est faire fi de caricatures de Juifs reproduits dans les journaux arabes qui sont dignes de celles qui figureraient que les tracts ou les revues propagandistes nazis. C'est faire fi du fait que les pays arabes ont réédité LE PROTOCOLE DES SAGES DE SION qu'ils diffusent par milliers d'exemplaires. C'est faire fi de la charte de l'OLP qui prône la destruction d'Israël. C'est faire fi du fait qu'Eric ROULEAU, journaliste français avait été contraint de renoncer à accompagner un chef d'état français dans les pays arabes pour la simple raison qu'il était juif.

C'est faire fi des événements d'ENTEBBE où l'OLP comme lorsque les juifs étaient envoyés aux fours crématoires, séparait les passagers en deux colonnes, celle de gauche pour les juifs, celle droite pour les non-juifs. C'est faire fi des persécutions que subissent les juifs en Syrie, en Iran ou en Irak et ce ne sont là que des exemples. Le M.R.A.P. s'est élevé contre l'attentat de la rue Copernic ; c'est le moins que l'on pouvait attendre de lui.

Mais fait-il semblant d'oublier après l'enquête qui a été diligentée que ce n'est pas un groupe néo-nazi qui serait à l'origine de cet attentat, comme on le pensait au début mais bien des terroristes du proche orient. L'antisionisme est une forme pernicieuse de l'antisémitisme et le M.R.A.P. qui se veut être un mouvement antiraciste devrait prendre conscience que la lutte qu'il mène est en contradiction avec ses objectifs dès lors qu'il épouse les thèses propagandistes erronées de l'OLP qui mettent en cause l'existence d'un état, seul bastion démocratique de la région.

Le Comité représentatif des Associations Juives de Montpellier

5°) - LA CENSURE DE LA PRESSE

Les propos tenus à ce sujet sont erronés puisque la presse arabe est librement et largement diffusée en Israël et en Cisjordanie.

6°) - LA POLITIQUE DITE EXPANSIONNISTE D'ISRAEL

Comment peut-on parler d'état expansionniste alors qu'Israël s'il n'avait pas été lachement agressé en 1967 par les pays arabes, n'aurait jamais occupé la Cisjordanie. Comment peut-on parler d'un état expansionniste lorsqu'à la suite des accords de CAMPDAVID animé par un désir profond de paix, Israël a rendu à l'Egypte le Sinai dont le territoire est grand comme trois fois ce pays, avec tous les problèmes humains que cela lui a posés. Le M.R.A.P. qui se dit être un mouvement pour la paix entre les peuples devrait prendre en compte cette réalité.

7°) - L'USAGE DE LA TORTURE

Il est aberrant de constater que le M.R.A.P. tend d'accréditer ces allé-

Formation et information des femmes

L'Association « FLORA TRISTAN » nouvellement créée à Montpellier, s'est donnée pour but : l'information et la formation des Femmes pour les faire participer à la vie économique, sociale et politique de la région, pour qu'elles deviennent des citoyennes à part entière. Elle regroupe déjà de nombreuses Femmes de bonne volonté, prêtes à travailler pour assurer la réussite des actions menées par l'association. A l'invitation de cette Association, la Déléguée Régionale aux Droits des Femmes, Madame G. TAPIE, se propose de tenir une réunion publique :

MARDI 15 JUIN 1982, à 29h30
SALLE HEXAGONALE (Mairie)

afin d'exposer aux Femmes toutes les nouvelles dispositions prises par le « Ministère aux Droits des Femmes », et répondre aux questions qui lui seront posées ;

Rencontre Gazelec - Municipaux Gottwaldov Rugby boys

Pendant 3 jours (début mai) le rugby corporatif Montpelliérain a vécu à l'heure tchécoslovaque. En effet, une délégation de 30 membres de la ville de GOTTWALDOV, situé dans la région de la MORAVIE en plein cœur de la Tchécoslovaquie à une centaine de kilomètres au Nord de Bratislava, était l'hôte de l'équipe de rugby formée par l'entente Gazelec - Municipaux.

Le lundi 3 Mai, après avoir visité le bord de la mer, le Cap d'Agde et le port de Sète, tout le monde se retrouvait au Stade Sabathé. Un lever de rideau permis à nos hôtes de découvrir le rugby à « 7 » car un mini tournoi opposa les enseignants, l'équipe des finances et une délégation tchèque. A 19 heures débuta pour beaucoup de joueurs montpelliérains leur premier match international.

Un score de 12 à 12 clôtura la rencontre qui fut tout de même d'un très bon niveau. Une réception au centre de loisirs EDF fut l'occasion de faire une 3^e mi-temps. Le mardi fut consacré à la détente et au tourisme. Après une belle promenade dans notre ville organisée par le bureau municipal de Tourisme, une réception leur était offerte dans l'Atrium par la municipalité représentée par M. PERALDI, adjoint aux sports, M. REBOAH, M. NAQUET, Mme CLAVIER et M. PUCINELLI. La soirée se poursuivit par du sport car tout le monde assista au match de foot-ball « Brest - La Paillade à la Mossion ».

Le mercredi matin la délégation prenait la route pour Toulouse, étape suivante de leur tournée en France, en souhaitant pouvoir nous recevoir chez eux l'année prochaine.

Ce match permis de préparer le tournoi à 7 organisé par le Gazelec qui vit s'affronter six équipes : Le Gazelec, la Samu-enseignants, les deux équipes des finances, IBM et l'A.S.E.M.

La coupe fut remportée par les joueurs de l'A.S.E.M. devant l'équipe 1 des finances.

Souhaitons que la saison prochaine celle-ci démarre aussi bien que celle-là vient de finir.



Pendant le discours de M. PERALDI

La S.P.A. de Montpellier

Un service dont toute la collectivité bénéficie

- 1790 chiens et 510 chats recueillis au refuge de Maurin en 1981.
 - 130 à 150 chiens en permanence au chenil.
 - 60 à 80 chats dans la chatterie.
 - 500 enquêtes sur plaintes pour mauvais traitements et 35 plaintes déposées en justice.
 - 680.000 F. de budget annuel dont les subventions de la ville et du district de Montpellier.
- Et tout cela est assuré par des bénévoles outre les salariés assurant les tâches matérielles du refuge.
- La gestion du refuge et son état sanitaire sont très rigoureusement contrôlés.
- Tous les chiens sortent du refuge tatoués.
 - Tous les chiens et les chats sont vaccinés.
 - Un plan sanitaire du refuge a été mis en place depuis 3 ans avec l'aide désintéressée du vétérinaire qui en assume la charge.

D'autre part les soigneurs ont été formés pour pallier efficacement les problèmes sanitaires, dépister les maladies. Les conditions d'hébergement ont été améliorées.

Un appel direct de la S.P.A.

Rejoignez-nous, venez nombreux nous aider. Nous projetons de lancer un bulletin d'information et de liaison à destination des adhérents de la S.P.A.

Dans la mesure de nos possibilités, nous la diffusons plus largement afin de mieux faire connaître notre action.

Adhérez dès à présent : 1, rue Guan ou au Refuge de Maurin, chemin de la décharge contrôlée, 34970 LAT-YES (C.C.P. 217.11.V).

Un double rôle : curatif et préventif.

Le rôle préventif de la S.P.A. est particulièrement important. Pour mener sa tâche à bien, la S.P.A. a besoin de l'aide effective des Montpelliérains. Il faudrait signaler les animaux mal-traités, les chevaux mal ou pas nourris, les chiens parqués dans des endroits inappropriés.

Il faut résoudre le problème des chats errants, souvent faméliques que certaines personnes bien intentionnées nourrissent, contribuant ainsi à leur prolifération. Il faudrait que ceux qui aiment voir les chats en liberté comprennent que ce n'est possible qu'en stérilisant certaines femelles.



Il faudrait que les propriétaires de chiens ne les laissent pas divaguer afin d'éviter les accidents, les vols, les agressions et surtout qu'ils prennent la peine de leur donner de bonnes habitudes, qu'ils les habitent au caniveau et les gardent en laisse.

Financement

La S.P.A. ne vend pas d'animaux mais sollicite les dons des adoptants en fonction des vaccins, tatouages, castrations, stérilisations etc... qui ont pu être pratiqués sur l'animal.

Outre ses « dons » perçus également lors des abandons la S.P.A. vie des cotisations de ses adhérents, des bénévoles qu'elle peut réaliser sur les manifestations qu'elle organise et des subventions de la ville et du district de Montpellier.

RÉVOLUTION = ÉVOLUTION Départeur électronique Niagara

Le départeur électronique Niagara succède à l'adoucisseur d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électronique plus de polémique sur l'eau adoucie.



Il fonctionne sans l'apport d'aucun produit, de ce fait, il ne modifie pas les caractéristiques chimiques de l'eau. Il empêche la formation du tartre, de plus il supprime lentement les amas existants jusqu'à 500 mg en aval de l'appareil. Sa consommation électrique est insignifiante, son entretien très simple et à la portée de tous. Il est simple donc fiable, il n'a pas besoin de mise en service car pré-régulé en usine. Ne favorise pas la corrosion, n'engendre pas d'électrolyses, n'est pas polluant, ne rejette pas d'eau à l'égout.

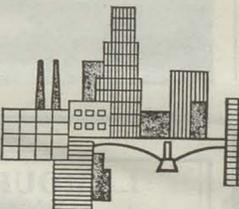
Il est garanti 1 an pièces et main-d'œuvre

Sans engagement de ma part, veuillez me documenter gratuitement

S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. :

sté nationale de construction Quillery



société anonyme au capital de 123.388.500 francs

Siège Social : 8 à 12, av. du 4 Septembre
94100 St-Maur - B.P. 49 - Tél. : 886.11.49

SECTEUR SUD

B.P. 1127
2, Boulevard de Strasbourg
34008 MONTPELLIER CEDEX

Tél. : (67) 64.16.00

RENAULT

Véhicules Industriels

Mécélour

Rue de la Castelle
Montpellier - ZI
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze
34430
St Jean de Vedas
Tél. 42.44.00

OUVERT DE
7H à 18H30

MERIDIONALE DES CLOTURES

METALLERIE : Portails - portillons
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

LES MENUISERIES du MIDI

Menuiserie traditionnelle Agencement de Magasins Cuisines Personnalisées

- Cintrée
- Chauffage intégré
- Industrie

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57



● Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

● Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics
ZONES INDUSTRIELLES

Domaine de GRAMMONT : Le nouveau théâtre dans l'Ancien chai

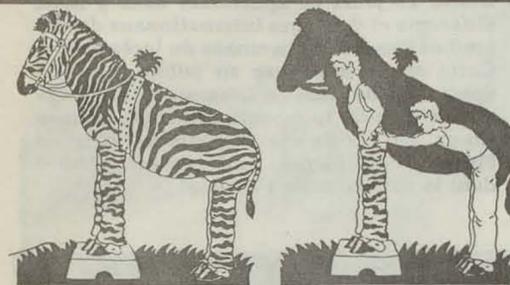


Jérôme Savary et sa fille coupent le ruban d'inauguration de la salle, tenu par MM. FRECHE et OBERTI, adjoint.

A l'heure où vous regarderez ce chantier, le théâtre terminé fonctionnera déjà depuis le 19 Mai. Les travaux d'aménagement de l'ancien chai de Grammont en une salle de spectacle de 650 places se sont faits en un trimestre. Remercions tous les intervenants. Cette salle, très proche du Centre-Ville, desservie par des cars de spectacle au départ de la Comédie, est équipée d'une fosse d'orchestre. Elle peut donc recevoir tant le lyrique que le dramatique, le symphonique et la danse. Jérôme SAVARY et le Nouveau Théâtre Populaire de la Méditerranée (Grand Magic Circus) l'ont inaugurée le 19 Mai avec « Noël au front ». La salle accueillera aussi en particulier du 1^{er} au 20 Juillet une partie des spectacles du deuxième Festival International « Montpellier danse ».



devient la salle BOBBY LAPOINTE



Rencontres Nord-Sud de la culture

4-14 juin Béziers-Montpellier-Arles

Le Nouveau Théâtre Populaire de la Méditerranée tiendra une permanence à Grammont dès début juin.

RESERVATIONS :

Les réservations seront prises pour tous les spectacles, à Montpellier à la bulle d'information de l'Esplanade (tous les jours de 12 à 19h).



Des ateliers ont été installés à Grammont pour le Nouveau Théâtre Populaire de la Méditerranée à l'occasion de la présentation de « Noël au Front ».

VENDREDI 4 JUIN	Salle Molière	21h	« La Danse du Diable » Philippe Caubère.
SAMEDI 5 JUIN	Salle Molière	21h	« La Danse du Diable » Philippe Caubère.
DIMANCHE 6 JUIN	Grammont	21h	Mahaléo.
LUNDI 7 JUIN	A la Cinémathèque Grammont	de 10h à 12h 13h de 15h à 18h 20h 21h	Cinéma « Shakespeare Wallah » Déjeuner Rencontre Dîner Concert Jon Hassel « Shakespeare Wallah »
	A la Cinémathèque	21h	
MARDI 8 JUIN	A la Cinémathèque Grammont	de 10h à 12h 13h de 15h à 18h 20h 21h	Cinéma « La Momie » et « Le paysan éloquent » Déjeuner Rencontre Dîner Danse Bhûto avec Kazu Ohno. « La Momie » et « Le paysan éloquent ».
	A la Cinémathèque	21h	
MERCREDI 9 JUIN	A la Cinémathèque Grammont	de 10h à 12h 13h de 15h à 18h 20h 21h	Cinéma « Autobiographie d'une princesse » et « Helen » Déjeuner Rencontre Dîner Manu Dibango « Autobiographie d'une Princesse » et « Helen »
	A la Cinémathèque	21h	
JEUDI 10 JUIN	A la Cinémathèque Grammont	de 10h à 12h 13h de 15h à 18h 21h 21h	Cinéma « Bwana Toshi » Déjeuner Rencontre Koodiyattom « Bwana Toshi »
	A la Cinémathèque Esplanade	18h	Animation En Nahda Naïl
	Maison pour Tous de la Paillade	19h	Méchoui
		21h	En Nahda Naïl
VENDREDI 11 JUIN	A la Cinémathèque Grammont	de 10h à 12h 13h de 15h à 18h 20h 21h	Cinéma « La nouba des femmes » Déjeuner Rencontre Dîner Tuxedomoon La Fougasse Tragique « Alexandrie pourquoi ? »
	Théâtre municipal A la Cinémathèque	21h	
SAMEDI 12 JUIN	Grammont	21h	Déjeuner
	Cour Jacques Coeur	de 19h à 24h 20h	Concert Akendengue Soirée Offenbach « L'Opérette Champêtre » Baron Von Keyserlingk
DIMANCHE 13 JUIN	Salle Iséon	21h	Musique Sunda

LIBRAIRIE :

Tous les ouvrages des auteurs invités aux différents débats ainsi que les disques des spectacles programmés seront en vente :
— à la librairie « Le Chant général » 53, rue de l'Aiguillerie Montpellier.

CAMPINGS :

Les auditeurs inscrits seront logés en camps de toile :
— à Montpellier au camping municipal de Montaubérou, route de Mauquoï Tél. : 65.40.60

BUS :

Pour permettre à toutes les personnes intéressées d'assister au maximum des événements programmés à Grammont, une navette (bus urbain n°15) assurera la desserte de Grammont, tous les jours à partir du 4 juin, de 7h30 à la fin des spectacles. (Départ toutes les heures - Place de la Comédie).

LAMOUR

jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS



4 km. route d'Arles.
30320 Caissargues
Tél. (66) 84.23.35

MONTLAUR



ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

Réalisation - DEROMEDI

SONEGERIM

vous propose

A la Grande Motte
« Les Terrasses de la Mer »
Près du Pont du Vidourle. Un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées.
Tél. : 56.80.54

MONTPELLIER CENTRE LA GUILLANDE
Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé
Tél. : 58.93.70

MONTPELLIER OUEST les copines d'estanove
Route de Laverune à deux pas du centre ville Centre commerciale Poste, Piscine, Tennis
Tél. 42.74.55

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM _____ ADRESSE _____
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverune - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS



BETON PRET A L'EMPLOI
CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production
- JUVIGNAC :
143, route de Lodève à 34990 JUVIGNAC
- VENDARGUES :
Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de Lodève 34990 JUVIGNAC B.P. N°402
**SUPERBETON :
QUALITE et SERVICE**



C.i.l.d.h

Votre employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.
INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES ONT ETE CREES
POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**

C.I.L.D.H. - 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques



**Louis
NAZON**

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinetterie - Cave et Eau
Vêtements-Protection
Bottes-Gants
206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.49.66
Télex : 480.348
55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Telex Toulouse 521 954
Vente réservée aux patentés

safer
LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique



*l'eau...
c'est la vie!

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battage de palplanches
- Fondations spéciales
- Forages et fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille
251, boulevard Mireille-Lauze MARSEILLE (10^e)
Tél. : (91) 79.91.51

Agences locales de la Succursale :
NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
ORANGE : Tél. : (90) 34.04.67
TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
NICE : Tél. : (93) 82.37.03
Siège Social : 28, rue de La Baume PARIS 8^e

A MONTPELLIER ET DANS SON DISTRICT

LE BUS CHANGE

A PARTIR DU 21 JUIN

Ligne 15 : TOUS LES JOURS DU LUNDI AU SAMEDI

HORAIRES		DEPART DE LA COMEDIE		DEPART DE ST-ETIENNE	
7h20	13h10	7h45	13h35		
8h10	14h00	8h55	14h25		
9h00	14h50	9h25	15h15		
9h50	15h40	10h15	16h05		
10h40	16h30	11h05	16h55		
11h30	17h20	11h55	17h45		
12h20	18h10	12h45	18h35		

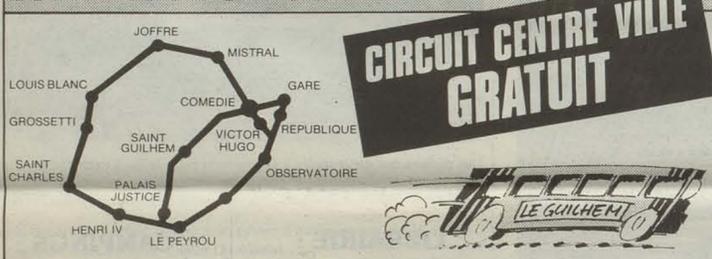
GRAMMONT / GARE

GRAMMONT
CIMENTIERE SAINT-ETIENNE
CENTRE SPORTIF
MONT AUBEROU
ROUTE DE MAUGUIO
CAMPING MUNICIPAL

GARE
PONT DE SETE
E.D.F.
DOM BOSCO
SAINT-MICHEL
QUAI LAFITTE
CIMENTIERE PROTESTANT

SOIREE SPECTACLE A GRAMMONT 21H
DEPARTS RUE MAGUELONE - 20H10 - 20H40
SPECTACLE A 22H - DEPART 21H20.

A PARTIR DU 1^{er} JUILLET



A PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Pour 6F. Tous à la plage. MONTPELLIER/PALAVAS

A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE



BIENTOT

Ligne directe par voie Express

LA PAILLADE / COMEDIE VIA CHAPTAL



BIENTOT DES TARIFS PLUS SIMPLES.

II^e FESTIVAL

Pour ce II^e Festival International Montpellier Danse 18 jours de spectacles dans 4 lieux différents et de stages internationaux dans 6 studios groupés au gymnase du lycée Joffre. Cette année ouverture au public pour les spectacles du Chai de Grammont, aménagé réouverture de la magnifique cour Jacques Cœur qui complète l'ensemble culturel Musée-Bibliothèque entièrement rénové dont la surface utile a doublé.



«Ulysse» par le groupe Emile DUBOIS.

PROFESSEURS DES STAGES

DANSE CLASSIQUE

- Du 10 au 17 • **Françoise ADRET**
Inspectrice de la danse au Ministère de la culture.
- **Gilbert CANOVA**
Professeur à l'Ecole Supérieure d'Etudes Chorégraphiques
- Du 1er au 9 • **Alain CHAMPION**
Professeur au C.N.R. de Strasbourg
- **Jocelyne HURIEL**
Maîtresse de Ballets des J.M.F.
- Du 10 au 17 • **Gilbert MAYER**
Professeur à l'Opéra de Paris
- Du 1er au 9 • **Claire MOTTE**
Etoile de l'Opéra de Paris
Professeur au Conservatoire Supérieur de Paris

DANSE CONTEMPORAINE

- **Kilina CREMONA**
- **Roger MEGUIN**
Ex-professeur à l'Etoile Merce Cunningham (New York)
- **DENA DAVIDA (Canada)**
Contact Improvisation
- **Sallu HESS (U.S.A.)**

JAZZ

- **Michael OWENS**
Professeur au Paris Centre

Renseignements et inscriptions :
Stage Montpellier - Danse : Théâtre Municipal, bd Victor Hugo, 34000 Montpellier.

International de Danse : Variété, qualité.

PROGRAMME



La cour Jacques Cœur, lieu de plein air pour la fête de la danse.



Ris et Danceries. Anne NORDMANN



Sally HESS



Conservatory AM. DYBAZ, Eva KLOBORG, Nills KEHLET.

- **BALLET D'ANTONIO GADES**
1er et 2 juillet - Cour Jacques Cœur à 22 heures.
- **TRISHA BROWN**
2 et 3 juillet - Chaix de Grammont à 22 heures.
- **GRAZIELLA MARTINEZ**
3 et 4 juillet - Théâtre Municipal - Grande Salle à 22 heures.
- **C.C.R.M. BAGOUET (Centre Chorégraphique Régional de Montpellier)**
4 et 5 juillet - Cour Jacques Cœur à 22 heures.
- **BALLET MAZOWSZE (Pologne)**
6 juillet - Théâtre Municipal Grande Salle à 22 heures.
- **BALLET ROYAL DU DANEMARK**
7 et 8 juillet - Cour Jacques Cœur à 22 heures.

- **GROUPE EMILE DUBOIS / J. CL. GALLOTA / GRENOBLE**
10 juillet - Cour Jacques Cœur à 22 heures.
- **KARINE SAPORTA**
8 et 9 juillet - Salle Molière à 22 heures.
- **RIS & DANCERIES - FRANCINE LANCELOT**
10 juillet - Théâtre Municipal - Grande Salle à 20 heures.
- **12 et 13 juillet - Cour Jacques Cœur à 22 heures.**
- **SANKAI JUKU (sous réserve)**
11 et 12 juillet - Chaix de Grammont à 22 heures.
- **GENEVIEVE SORIN**
13 juillet - Salle Molière à 20 heures.
- **14 juillet - Salle Molière à 22 heures.**
- **BALLET DE L'OPERA DE BUCAREST**
15 et 16 juillet - Cour Jacques Cœur à 22 heures.
- **KILINA CREMONA**
16 et 17 juillet - Chaix de Grammont à 22 heures.
- **LE KETJAK DE BALI**
17 et 18 juillet - Cour Jacques Cœur à 22 heures.



Durant le festival, Expositions de photos. MARC TULANE

MONTPELLIER/DANSE

2^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL

1^{er} - 18 JUILLET 1982



SCHEINENICHTE - T. G. E. P. M. U. R. E. P. A. W. U. C. S. H. I.
SPECTACLES - ANIMATIONS - STAGES - EXPOSITIONS - FILMS - VIDEOS